



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 24 Mars 2015

RAPPORT SECAFI

10% de cheminots en moins dans 5 ans !

Un nouveau rapport, remis par le cabinet SECAFI au Comité Central d'Entreprise de la SNCF, fait état de prévisions de suppressions d'emplois dans le groupe public ferroviaire SNCF de l'ordre de 11 000 à 13 000 sur les cinq prochaines années.

Au-delà de préciser la trajectoire d'un précédent rapport, remis par le cabinet DEGEST (9 000 suppressions d'emplois) au CCE, il indique que le rythme des suppressions d'emplois sera plus élevé.

Cela explique maintenant les propos tenus par Guillaume Pépy dans les médias affirmant : «*9 000 suppressions d'emplois (évoqués par le cabinet DEGEST) ce n'est pas mes chiffres*». Et pour cause !

La cure d'austérité imposée aux cheminots serait donc encore plus sévère ! **Près de 10% des effectifs en moins en cinq ans au service de la circulation des trains, leur maintenance, leur régularité et leur sécurité. Soit autant d'offres d'emplois retirées du marché pour les cinq millions de chômeurs dans notre pays.**

Ces suppressions d'emplois préfigurent également l'abandon, favorisé aussi par la loi adoptée le 4 août dernier portant réforme du ferroviaire, de 7500 à 15000 kms de lignes sur l'ensemble du territoire. Ce que dénonçait déjà la Fédération CGT des cheminots en novembre 2005 (suite à l'étude menée par l'école Polytechnique de Lausanne) est en train de devenir une grave réalité.

Et la réforme du ferroviaire, parce qu'elle inscrit dans le marbre l'autofinancement du système, est l'outil qu'il manquait pour y parvenir et affaiblir durablement le service public SNCF et plus largement la place du mode ferroviaire en France.

Ce n'est pas la circulation alternée qui palliera aux dégâts écologiques que cela provoquera dans la droite ligne de l'abandon organisé du fret SNCF, ayant rejeté des millions de camions supplémentaires sur les routes.

La Fédération CGT des Cheminots dénonce, à nouveau, une politique des transports à contre-courant des enjeux écologiques, d'aménagement du territoire, de sécurité des transports. Elle dénonce une réforme ferroviaire rétrograde, bornée sur la seule réponse aux objectifs financiers des entreprises et à la réduction des coûts de production au détriment de la réponse aux besoins croissants de déplacements des biens et des personnes et des conditions de vie et de travail des cheminots.

La CGT ne se satisfait pas d'avoir à nouveau eu raison d'appeler les cheminots à se mobiliser au mois de juin 2014 pour une autre réforme du ferroviaire, ainsi que le 10 mars dernier.

Elle continuera à interpeller les usagers, les populations, les cheminots sur toutes les conséquences néfastes de cette loi ferroviaire mortifère et créera toutes les conditions pour que ses propositions modernes soient entendues aux plus hauts sommets de l'Etat et à la direction de la SNCF.

Si tout n'avait pas été fait pour museler l'expression de la CGT, pour balayer ses propositions, nous n'en serions pas à dénoncer ces prévisions aussi alarmistes, mises en évidence par les cabinets d'experts DEGEST et SECAFI.

D'ores et déjà, **la CGT appelle les cheminots à se mobiliser, avec l'ensemble des salariés, le 9 avril prochain pour combattre l'austérité dont fait partie la réforme du ferroviaire et faire entendre leurs voix pour une autre répartition des richesses permettant de répondre aux revendications des cheminots, de désendetter, de financer et développer le service public SNCF.**

CONTACT
SERVICE PRESSE
COMMUNICATION
THIERRY NIER
Tél : 01 55 82 84 32
com@cheminotcgt.fr

